

Droit BTS MUC 2^{ème} année

- Présentation du cours -

Le droit en BTS MUC :

L'enseignement de droit en BTS MUC comporte 2 heures hebdomadaires en 1^{ère} et en 2^{ème} années de BTS MUC. L'épreuve de droit au BTS est couplée avec celle d'économie. Il s'agit d'une épreuve écrite de 4h à répartir équitablement entre les deux matières, affectée d'un coefficient 2 et portant sur le programme des deux années de BTS.

Il vous appartient de réviser dès maintenant l'intégralité du cours de droit de 1^{ère} année de BTS. Lors des évaluations, des questions pourront porter sur le programme de 1^{ère} année, celui-ci étant alors considéré comme acquis.

Matériel demandé :

Le manuel de droit que vous avez dû vous procurer est le suivant :

	<p>DROIT – Le programme en 13 cas – BTS Tertiaires 2^{ème} année</p> <p>Auteurs : P. Idelovici, M. Breton, V. Deltombe, B. Foray, A. Gudet</p> <p>Collection : BTS Tertiaires</p> <p>Éditeur : Delagrave</p> <p>Parution : Avril 2015</p> <p>ISBN : 978-2-206-20195-5</p>
--	--

Il s'agit d'un livre-pochette qui sera votre support de travail tout au long de l'année. Il vous est très fortement recommandé de surligner et d'annoter les différents documents, d'autant plus que les pages intitulées « Les notions » correspondent à une partie des connaissances que vous devez acquérir. Il est conseillé de détacher (avec précaution) les pages de l'ouvrage afin de constituer vos propres dossiers avec cours, exercices et pages du manuel. Cet ouvrage ne pourra donc pas être revendu à la fin de l'année.

Le manuel (ou les pages correspondantes au cours) doit être amené à chaque séance, sauf indication contraire.

Vous êtes libres du choix de votre matériel de cours, pourvu que les notes prises en cours soient claires et classées par chapitres.

Notation :

Un travail régulier est demandé afin de préparer au mieux l'épreuve de droit au BTS. Le cours de chaque séance doit être appris avant la séance suivante, et le travail à faire à la maison doit être réalisé.

Vous serez évalués tout au long de l'année selon différentes modalités :

- DST (devoirs sur table) prévus en général une à deux semaine(s) à l'avance

- DM (devoirs maison) : tout devoir rendu avec retard entraîne la perte de 3 points par jour sur la note finale, mais il reste possible de rendre le devoir jusqu'à l'épuisement des points, le rendu des copies ou la distribution d'un corrigé.

- études de cas du manuel à préparer chaque semaine : pour chaque cours, des études de cas du manuel seront à réaliser à la maison, sur une copie double séparée du reste du cours. 4 copies d'étudiants seront ramassées au hasard chaque semaine et notées. Un travail non fait équivaut à une note de zéro.

- TD (travaux dirigés) réalisés en classe et ramassés

- interrogations de connaissances à l'écrit ou à l'oral, prévues ou non

- une note de participation orale et de travail en classe par semestre, construite de la manière suivante :

8 points	Participation orale	Une participation orale régulière et pertinente sera valorisée. Les étudiants, même les plus timides, sont invités à s'investir en classe afin de consolider leurs apprentissages.
7 points	Attitude en classe	Les bavardages et attitudes non propices au travail seront pris en compte. Les sanctions prévues par le règlement intérieur de l'établissement s'appliquent également.
5 points	Matériel	L'absence de matériel ou de manuel perturbant le suivi du cours, celle-ci sera prise en compte dans la note de travail en classe.

Cahier de textes en ligne :

Le cahier de texte numérique de la classe sera disponible selon les modalités prévues par l'établissement. Il comportera le plan du cours, les cas traités pendant chaque séance, le travail à faire à la maison, les dates d'évaluations prévues etc... Les étudiants sont invités à le consulter régulièrement, notamment en cas d'absence.

Site internet complémentaire au cours :

Le site <http://sophie-dupaquier.e-monsite.com/> (rubrique Droit, BTS MUC) comprend le programme du cours, des sites de ressources essentielles en droit (Legifrance, lexicque juridique...), une sélection de ressources complémentaires au cours, une bibliographie et les annales corrigées des épreuves de Droit au BTS. Certaines ressources sont protégées par un mot de passe.



Contact professeur : sophie.dupaquier@hotmail.fr